

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article. L121.8 Du Code des Communes)

Villard Reymond, le 02 juin 2023

Le Conseil Municipal de la commune de VILLARD-REYMOND se réunira en séance ORDINAIRE :

le vendredi 9 juin 2023 à 19h00 en Mairie de Villard Reymond.

- <u>Délibération n°2023-10</u>: Désignation des délégués sénatoriaux des conseils municipaux et de leurs suppléants
- Délibération n°2023-11 : Remboursement de frais avancés par Mme le Maire
- <u>Délibération n°2023-12</u>: Avenant à la convention de délégation de compétences pour la navette marché
- <u>Délibération n°2023-13</u>: Désignation du référent déontologue élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le cdg38 aux employeurs affiliés
- <u>Délibération n°2023-14</u>: Délégation au Maire pour signer les marchés de travaux concernant les travaux de la maire et de la cure – **Annule et remplace** la délibération n°2022-24
- Questions diverses :

Le Maire, Chantal THEYSSET

